

Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du lundi 19 décembre 2022

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 15/12/2022

Présents : 9

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-François POUZADOUX,

Votants: 9

Pour: 9

Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Laetitia LASSALLE, Florence MARTIN, Jean-François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX, Flavien VALENSI

Contre: 0

Secrétaire de séance:
Clément ROUX

Représentés:

Excusés:

Absents: Stéphane VITALE, Corine WELTMAN

Objet: Acquisitions de 6 parcelles sur la commune de Labécède - DE_2022_048

Monsieur le Maire expose qu'il a eu connaissance de la vente des biens listés ci-dessous :

N° de Parcelle	Adresse	Surface ha a ca	Surface m2
AB0001	Le Village	1ha 01a 30ca	10 130m
AB0215	Le Village	0ha 06a 35ca	635m
AB0216	Le Village	0ha 01a 10ca	110m
AB0223	Le Village	0ha 96a 70ca	9 670m
B0014	Bento-Boly	0ha 60a 00ca	6 000m
B0016	Bento-Boly	0ha 60a 00ca	6 000m
Total :		3ha25a45ca	32 545 m2

Appartenant à l'indivision de Mme ROUGER Nicole Elisabeth demeurant 10 Rue de la Mairie 11400 à Labécède Lauragais, Mme ROUGER Bernadette Marie Thérèse demeurant Appt 33 1 Avenue Assolelhat 31320 à Castanet Tolosan et M. ROUGER Jean Jacques Antoine demeurant 856 Chemin des Ardelets 11400 à Saint Papoul.

- Considérant que ces biens sont situés en zone N sur le PLU de la commune,
- Considérant l'intérêt que pourraient avoir ses parcelles pour la commune et ses habitants : sentiers, parc arboretum, jardin partagé et tout autre destination en lien avec la nature,
- Considérant le prix de vente demandé de 30 000 €.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'acquérir ces biens pour la somme de 30 000€ sur les fonds propres de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- Décide de se porter acquéreur au nom de la commune,

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique et l'ensemble des pièces relatives à cette opération,
- Charge l'Office notarial de Maître BELLOC Bruno à Castelnaudary de mener à bien cette opération.

Le Maire : Jean-François POUZADOUX